



**Syndicat de distribution et de traitement
des eaux de la Vallée de la Noye**

La Roselière - Route de Boves
80250 AILLY SUR NOYE
Tél : 03 22 41 55 39 mail : sdte@orange.fr

Rapport annuel 2012

**Sur le prix et la qualité des
services eau potable et
assainissement eaux usées**



Syndicat de Distribution et de Traitement des
Eaux de la Vallée de la Noye

SOMMAIRE

1.	CARACTERISTIQUE TECHNIQUE DU SERVICE	2
1.1	<i>Préambule</i>	2
1.2	<i>La vie du syndicat</i>	2
	<i>Nombre de branchements</i>	4
2.	EAU POTABLE	5
2.1	<i>Données nécessaires</i>	5
2.2	<i>Indicateurs de performance</i>	7
2.3	<i>Qualité de l'eau</i>	8
2.4	<i>Indicateurs financiers</i>	10
2.5	<i>Travaux</i>	13
3.	ASSAINISSEMENT	16
3.1	<i>Indicateurs techniques</i>	16
3.2	<i>Indicateurs de performance</i>	17
3.3	<i>Indicateurs financiers</i>	21
4.	COMMUN	25
4.1	<i>Indicateurs financiers</i>	25

1. CARACTERISTIQUE TECHNIQUE DU SERVICE

1.1 PREAMBULE

Le service est géré au niveau syndical dans le cadre d'une régie simple qui assure 3 missions essentielles :

- L'exploitation et la distribution de l'eau potable conformément aux besoins de la population et aux exigences de sécurité sanitaire.

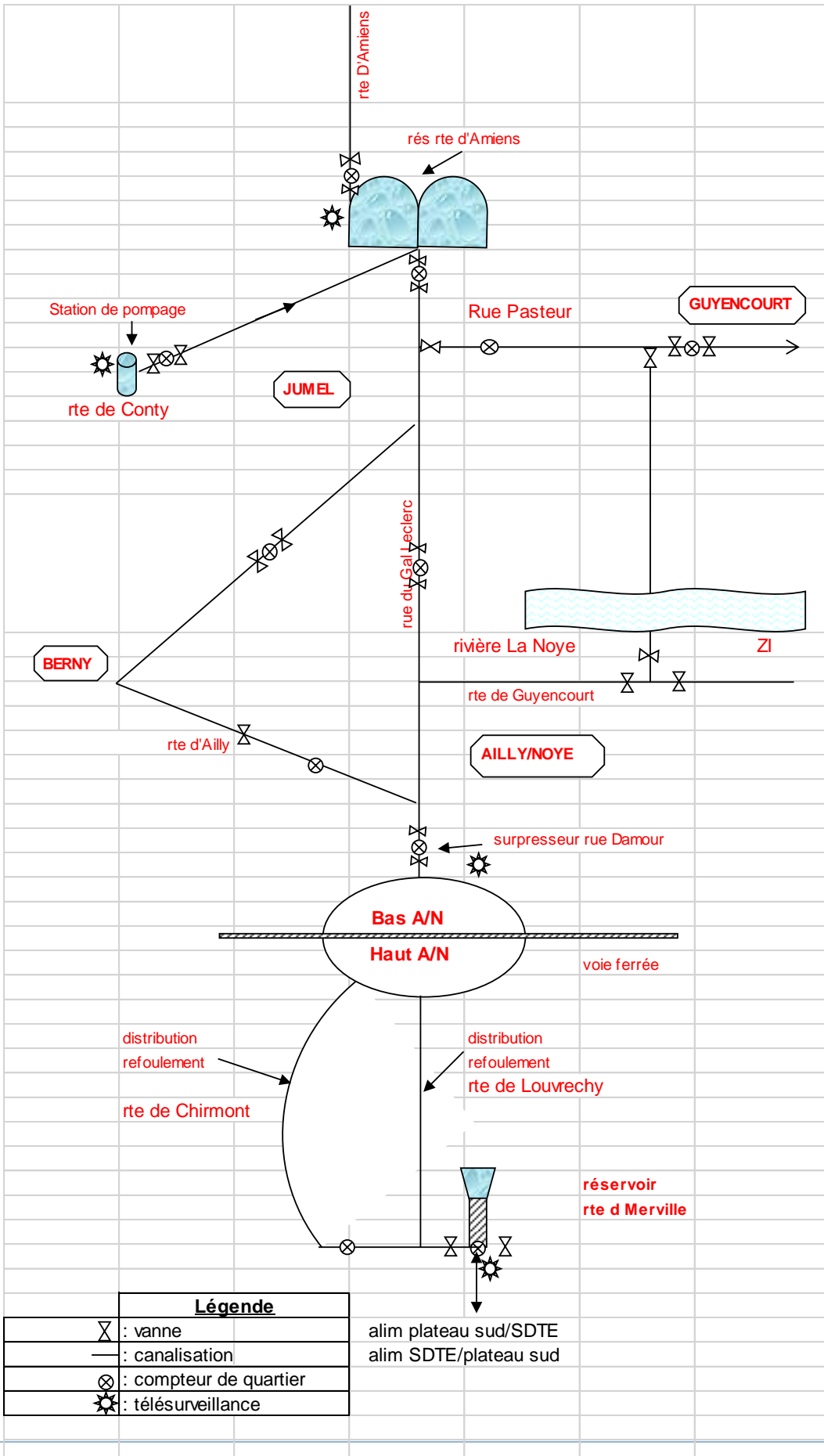
- La collecte et le traitement des eaux usées en garantissant la bonne gestion du service et de ses équipements.

- Le nettoyage des avaloirs d'eau pluviale sur le réseau unitaire d'assainissement d'Ailly Sur Noye.

1.2 LA VIE DU SYNDICAT

Le syndicat regroupe 3 communes :

- Ailly Sur Noye avec 2794 habitants estimés
- Guyencourt sur Noye avec 171 habitants estimés
- Jumel avec 369 habitants estimés



Le nombre de branchements actifs sur les 3 communes du syndicat est de 1 489, il se répartit comme suit :

Répartition par type d'usage	2011	2012 *
- Abonnés domestiques :	1 456	1 461
<i>Ailly Sur Noye + Berny</i>	<i>1 195</i>	<i>1 195</i>
<i>Guyencourt Sur Noye</i>	<i>76</i>	<i>77</i>
<i>Jumel</i>	<i>185</i>	<i>189</i>
- Collectivités et Communauté:	26	28
<i>Ailly Sur Noye</i>	<i>16</i>	<i>15</i>
<i>Guyencourt Sur Noye</i>	<i>4</i>	<i>4</i>
<i>Jumel</i>	<i>3</i>	<i>3</i>
<i>Communauté de commune</i>	<i>3</i>	<i>6</i>
Nombre de branchements actifs	1 482	1 489

* : Le nombre d'abonnés en 2012 correspond aux factures du 2^{ème} semestre 2012.

2. EAU POTABLE

2.1 INDICATEURS TECHNIQUES

- Données nécessaires pour le rapport :

		Chiffres du 01/09/11 au 01/09/12	Chiffres du 01/09/11 au 31/08/12
V1	Volume produit	239 877	243 768
V2	Volume importé	0	270
V3	Volume exporté	4 986	1 445
V4	Volume mis en distribution V1 + V2 -V3	234 891	242 593
V5	Pertes V6-V4	-79 834	- 89 294
V6	Volume consommé V7+ V8 +V9	155 057	153 299
V7	Volume comptabilisé	146 865	136 986
V8	Volume consommateur sans comptage	7 012	7 012
V9	Volume de service du réseau	2 500	9 301

Les chiffres de 2012 sont basés sur des factures avec estimation. Il n'y a pas eu de relève en 2012.

Le volume consommateur sans comptage et le volume de service sont les suivants :

	TYPES	Nombre de m3 estimés	TOTAL
V 8 : VOLUME CONSOMMATEUR SANS COMPTAGE	Essais PI / BI	5692	7 012
	Manœuvre incendie (1)	1 320	
	Lavage de voirie (2)	0	
V 9 : VOLUME DE SERVICE	Nettoyage des réservoirs	200	9 301
	Désinfection après travaux	5559	
	Purge et lavage des conduites	1 550	
	Consommation du syndicat	72	
	Autres consommation de service : hydrocurage	1920	

1 : estimé par le SDIS

2 : estimé par les communes

Désignation (en m3)	2011	2012
- Production :		
Volume annuel (1)	239 877	243 768
Volume moyen journalier	657	668
- Volume importé (Plateau Sud)	0	270
- Volume exporté :	4 986	1 445
<i>Dont Plateau Sud</i>	<i>2 065</i>	<i>611</i>
<i>Dont Amiens Métropole</i>	<i>2 921</i>	<i>834</i>
- Volume comptabilisé	146 865	136 986
• Dont nombre de M3 dégrévés (fuites chez l'abonné)	961	1 825
<i>Soit volume réellement vendu</i>	145 904	135 161

(1): le volume annuel correspond aux index relevés du 01 septembre N-1 au 01 septembre N.

- **Nature des ressources utilisées : 100 % d'eaux souterraines prélevées**

2.2 INDICATEURS DE PERFORMANCE

- **Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau (P108) : 100 %**

Barème	valeur
Aucune action	0 %
Etudes environnementale et hydrogéologique en cours	20 %
Avis de l'hydrogéologue rendu	40 %
Dossier déposé en préfecture	50 %
Arrêté préfectoral	60 %
Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (terrains acquis ; servitudes mises en place, travaux terminés)	80 %
Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (comme ci-dessus), et mise en place d'une procédure de suivi de l'application de l'arrêté	100 %
TOTAL	100 %

- **Rendement de distribution (P104) :**

Années	2011	2012
Volume consommé autorisé + volume exporté (V6 + V3)	161 363	154 744
Volume produit + volume importé (V1 + V2)	239 877	244 038
Rendement net	67,3 %	63,4 %

C'est le ratio entre, d'une part le **volume consommé autorisé** augmenté des volumes vendus en gros à d'autres services publics d'eau potable et, d'autre part le volume mis en distribution.

Les chiffres de 2012 sont basés sur des factures avec estimation. Il n'y a pas eu de relève en 2012.

- **Indice linéaire des volumes non comptés (P105):**

Années	2011	2012
Volume consommé comptabilisé (V7)	146 865	136 986
Volume mis en distribution (V4)	234 891	242 593
Longueur du réseau hors branchement	37,914	37,914
Indice linéaire des volumes non comptés (hors branchement)	6,4	7,6

C'est le quotient du volume mis en distribution moins le volume consommé comptabilisé (ramenés à une journée) par la longueur de réseau.

- **Indice linéaire des pertes en réseau (P106):**

Années	2011	2012
Volume consommé autorisé (V6)	156 377	153 299
Volume mis en distribution (V4)	234 891	242 593
Indice linéaire des pertes en réseau (m3/km/jour)	5,7	6,5

C'est le quotient du volume mis en distribution moins le volume consommé comptabilisé, et le volume non compté (ramenés à une journée), par la longueur de réseau.

Les chiffres de 2012 sont basés sur des factures avec estimation. Il n'y a pas eu de relève en 2012.

2.3 QUALITE DE L'EAU

Afin d'assurer la qualité de l'eau, deux types d'analyses sont réalisés :

- Par la DDASS : contrôle obligatoire
- En autocontrôle : 1 analyse par mois

- **Résultat des contrôles effectués par la DDASS et en autocontrôle**

- Microbiologiques (P101)

Paramètres microbiologiques	DDASS			Autocontrôle		
	2010	2011	2012	2010	2011	2012
Nombre de prélèvements :	9	10	6	11	10	9
Conforme	9	9	6	11	9	9
Non-conforme	0	1	0	0	1	0
Taux de conformité microbiologique	100%	90%	100%	100%	90%	100%

○ Physico-chimiques (P102)

Paramètres physico - chimiques	DDASS			Autocontrôle		
	2010	2011	2012	2010	2011	2012
Nombre de prélèvements	9	10	6	8	3	3
Conforme	9	10	6	8	3	3
Non-conforme	0	0	0	0	0	0
Taux de conformité physico-chimique	100%	100%	100%	100%	100%	100%

• **Taux de réclamations pour 1 000 abonnés (P155) : 5**

C'est le quotient du nombre total de réclamations écrites tous thèmes confondus, par le nombre d'abonnés divisé par 1000. Les réclamations écrites peuvent être formulées par lettre ou message électronique.

TYPES DE RECLAMATION	NOMBRE 2011	NOMBRE 2012
Anomalie factures d'eau	7	0
Surconsommation suite à problème compteur	2	0
Réclame la mensualisation	1	0
Travaux défectueux	1	0
Demande de rectification index sur factures	0	3
prix de l'eau élevé	0	1
demande modification adresse sur facture	0	1
demande remboursement agios	0	1
réclamation relance impayé	0	1
TOTAL	11	7

$$7 / 1489 \times 1000 = 5$$

2.4 INDICATEURS FINANCIERS

• Modalités de tarification :

Le tarif de l'eau potable a été voté par le conseil syndical le 23 février 2012. Il comprend :

- Une partie fixe : la location de compteur
- Une partie proportionnelle : c'est la redevance eau calculée sur la consommation
- Les redevances prélevées pour le compte de l'Agence de l'Eau Artois Picardie :
 - ◆ La redevance pollution
 - ◆ La taxe prélèvement
- L'application du taux de TVA à 5.5 % perçue pour le compte de l'Etat.

• Facture type :

2012	PU	MONTANT HT pour 120 M3	Taux	TVA	TTC
Eau	1,23	147,6	5,50%	8,12	155,72
Lutte contre la pollution	0,35	42		2,31	44,31
Taxe prélèvement	0,059	7,08		0,39	7,47
Compteur	22	22		1,21	23,21
Total	23,639	218,68		12,03	230,71

Prix du service en eau au m3 pour 120 m3 = 1.82 € HT **Soit 1.92 € TTC** Pour
rappel en 2011 : Prix du service en eau au m3 pour 120 m3 = 1.77 € HT Soit 1.87 € TTC

(La moyenne sur le bassin Artois-Picardie s'établit en 2012 à 1.90 € HT soit 2.01 € TTC)

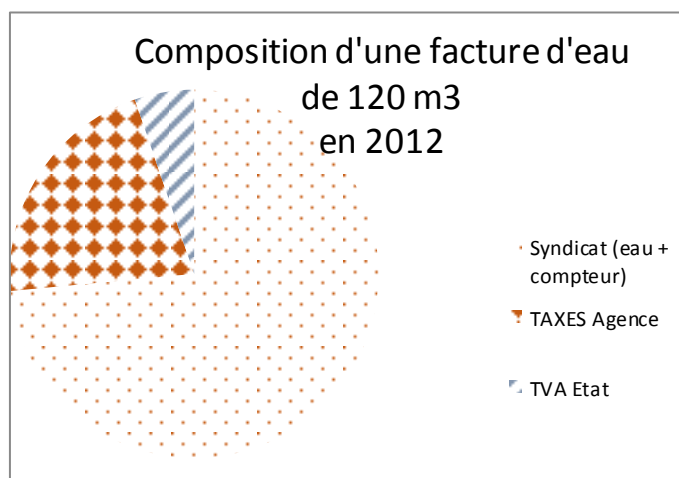
(Source enquête 2012 de l'Agence de l'eau Artois Picardie)

• Evolution du prix TTC du service au m3 pour 120m3 (D102) :

Années	2010	2011	2012	Ecart	Pour rappel : Evolution en % de 2010 à 2011	Evolution en % de 2011 à 2012
Eau	1,05	1,20	1,23	0,03	+ 14.29 %	+ 2,50%
Compteur	19,00	21,46	22,00	0,54	+ 12.95 %	+ 2,52%
Lutte contre la pollution	0.33	0,34	0,35	0,01	+ 3.08 %	+ 2,94%
Taxe prélèvement	0.06	0,06	0,06	0,00	+ 1.72 %	0,00%
Prix HT au m3 pour 120 m3	1.59	1,77	1,82	0,05	+ 11.41 %	+ 2,96%
Prix TTC au m3 pour 120 m3	1.68	1,87	1,92	0,06	+ 11.41 %	+ 2,96%

• Composition d'une facture d'eau pour 120m3 en 2012 :

Type	Montant	Part
Syndicat (eau + compteur)	169,60 €	73,51%
TAXES Agence	49,08 €	21,27%
TVA Etat	12,03 €	5,21%
TOTAL	230,71 €	100,00%



- **Montant de la facture d'eau potable de 120m3 revenant à la collectivité (sans les taxes):**

Années	2010	2011	2012
Montant de la part variable revenant à la collectivité (pour 120m3) : eau	126,00	144,00	147,60
Montant annuel HT de la part fixe revenant à la collectivité : location compteur	19,00	21,46	22,00
Montant HT de la facture de 120m3 revenant à la collectivité	145,00	165,46	169,60

- **Présentation des recettes réelles d'exploitation du budget eau :**

EAU	Recettes réelles d'exploitation		CA 2012	Ecart	Evolution en %
	CA 2010 pour rappel	CA 2011 pour rappel			
Vente d'eau	158 057	176 396	167 612	-8 784	- 4,98%
Location de compteur	28 161	33 674	34 880	1 206	+ 3,58%
Redevance pollution	45 429	47 179	47 505	326	+ 0,69%
Taxe prélèvement	8 733	8 678	8 043	-635	- 7,32%
Produits divers de gestion courante	3 620	230	152	-78	- 33,90%
TOTAL	244 000	266 157	258 192	-7 965	- 2,99%

2.5 TRAVAUX

- **Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable (P103) :**

Barème	O/N	Points
existence d'un plan du réseau couvrant au moins 95 % du linéaire estimé du réseau de desserte	O	10
mise à jour du plan au moins annuelle	O	20
informations structurelles complètes sur chaque tronçon (diamètre, matériau)	O	10
connaissance pour chaque tronçon de l'âge des canalisations	O	10
localisation et description des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, compteurs de sectorisation...) et des servitudes	O	10
localisation des branchements sur la base du plan cadastral	N	0
localisation et identification des interventions (réparations, purges, travaux de renouvellement)	N	0
existence d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	N	0
mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations	N	0
TOTAL		60/100

- **Taux de renouvellement des réseaux d'eau potable (P107) :**

Années	2010	2011	2012
longueur de canalisations renouvelées	0	0	0
longueur du réseau (hors branchement)	37,914	37,914	37,914
Taux de renouvellement	0,00%	0,00%	0,00%

Les canalisations sont considérées comme renouvelées : lors de renouvellement, lors d'un remplacement à l'occasion de renforcement.

Les interventions ponctuelles effectuées pour réparer une fuite ne sont pas comptabilisé dans le renouvellement.

- Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées (P151) :

Années	2011	2012
Nombre de coupure d'eau au cours de l'année (abonné non informé)	3	3
nombre d'abonnés	1482	1489
Taux d'interruption	0,20%	0,20%

Les coupures d'eau prises en compte sont : les coupures consécutives à un incident sur un réseau non prévenu 24 h à l'avance.

- Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés (P152) :

Années	2011	2012
Nombre de nouveaux abonnés auxquels l'eau est fournie (branchements déjà existants) dans les délais:		85
Guyencourt		2
Jumel		3
Ailly	98	80
Nombre de nouveaux abonnés auxquels l'eau est fournie (branchements neufs) dans les délais		8
Nombre de nouveaux abonnés	98	93
Taux de respect du délai de fourniture d'eau	100,00%	100,00%

- Montant des amortissements réalisés par la collectivité :

Années	2011	2012
Montant des amortissements	157 625.01	196 654.96

- Montant financier des travaux engagés :

Description des travaux	Montant HT
Achat de compteurs et cybles	18 905 €
Création de branchement	8 751 €
Fuites (recherche, réparation)	7 122 €
Nettoyage du château d'eau + réservoir	1776 €
Renouvellement vannes, branchements ...	5 797 €
TOTAL	42 351 €

- Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'utilisateur et les performances environnementales du service :
Mise en place de cybles afin de relever les compteurs à distance
- Présentation des programmes pluriannuels de travaux adoptés par l'assemblée :
La sectorisation (installation de compteurs de quartier)

3. ASSAINISSEMENT

3.1 INDICATEURS TECHNIQUES

Le patrimoine assainissement du SDTE de la Vallée de la Noye est le suivant :

- Une nouvelle station d'épuration (mise en service en juillet 2011) pour 3 780 équivalents habitants
- 12 postes de relèvement
- Un réseau de 40 km :
 - 8 km de linéaire de réseaux de collecte unitaires
 - 12 km de linéaire de réseaux de collecte séparatifs
 - 20 km de linéaire de réseau hors branchements
- Un nombre de branchements évalué à 1 442
- Un volume facturé assainit de 127 564 m³.

En dehors des effluents domestiques, les installations du syndicat peuvent recevoir des effluents industriels. **5 conventions** sont donc signées avec les entreprises afin d'autoriser le déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées.

3.2 INDICATEURS DE PERFORMANCE

- Indice de connaissance des rejets au milieu naturel pour les réseaux de collecte des eaux usées (P 255) :

Barème	O/N	Points
Identification sur plan et visite de terrain pour localiser les points de rejets potentiels aux milieux récepteurs (réseaux de collecte des eaux usées non raccordés, déversoirs d'orage, trop pleins de postes de refoulement)	O	20
Evaluation sur carte et sur une base forfaitaire de la pollution collectée en amont de chaque point potentiel de rejet (population raccordée et charges polluantes des établissements industriels raccordés)	N	0
Réalisation d'enquêtes de terrain pour reconnaître les points de déversements et mise en œuvre de témoins de rejet au milieu pour identifier le moment et l'importance du déversement	O	20
Réalisation de mesures de débit et de pollution sur les points de rejet, suivant les prescriptions définies par l'arrêté du 22 décembre 1994 relatif à la surveillance des ouvrages de collecte et de traitement des eaux usées mentionnées aux articles L372-1-1 et L372-3 du code des communes	O	30
Réalisation d'un rapport présentant les dispositions prises pour la surveillance des systèmes de collecte et des stations d'épuration des agglomérations d'assainissement et les résultats en application de l'arrêté du 22 décembre 1994 relatif à la surveillance des ouvrages de collecte et de traitement des eaux usées mentionnées aux articles L 372-1-1 et L372-3 du code des communes	O	10
Connaissance de la qualité des milieux récepteurs et évaluation de l'impact des rejets sur le milieu récepteur	N	0
Mise en place d'un suivi de la pluviométrie caractéristique du système d'assainissement et des rejets des principaux déversoirs d'orage	O	10
TOTAL		90 sur 120

- **Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées (P202) :**

Barème	O/N	Points
existence d'un plan du réseau couvrant au moins 95 % du linéaire estimé du réseau de collecte hors branchements	O	10
mise à jour du plan au moins annuelle	O	20
informations structurelles complètes sur chaque tronçon (diamètre, matériau)	O	10
localisation et description de tous les ouvrages annexes (postes de relèvement, déversoirs...)	O	10
Dénombrement des branchements pour chaque tronçon du réseau (nombre de branchements entre deux regards de visite)	N	0
Définition et mise en œuvre d'un plan pluriannuel d'enquête et d'auscultation du réseau	O	10
Existence d'une information géographique précisant l'altimétrie des canalisations	O	10
Localisation et identification des interventions (curage curatif, désobstruction, réhabilitation, renouvellement)	O	10
Existence d'un plan pluriannuel de travaux de réhabilitation et de renouvellement (programme détaillé assorti d'un estimatif chiffré portant sur au moins 3 ans)	N	0
Mise en œuvre d'un plan pluriannuel de travaux de réhabilitation et de renouvellement	N	0
TOTAL		80 sur 100

- **Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation (P206):**

Années	2010	2011	2012
Boues admises par une filière autorisée	21	22	22
total des boues	21	22	22
Taux des boues évacuées selon filière autorisée	100.00%	100.00%	100.00%

- Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration (D203) :

Années	2010	2011	2012
Tonnes de MS évacuées	21	22	22

- Charge entrante en DB05 (en kg/jour)

Années	2010	2011	2012
Tonnes de MS évacuées	270	360	110

Flux moyen entrant dans le système de traitement (kg/j) /

- Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel pris en application de la police de l'eau (P254) :

Années	2010	2011	2012
Nombre de bilans 24 h conformes	12	12	12
Nombre total de bilans 24 h	12	12	12
Taux des boues évacuées selon filière autorisée	100.00%	100.00%	100.00%

Selon l'arrêté de la station d'épuration, 12 prélèvements sont obligatoires.

- Taux de débordement d'effluents dans les locaux des usagers (P251) :

Années	2010	2011	2012
Nombre de débordements	0	0	0
Nombre d'abonnés du service	1442	1442	1442
Taux de débordement d'effluents	0.00%	0.00%	0.00 %

L'indicateur est estimé à partir du nombre de demandes d'indemnisation présentées par des tiers, ayant subi des dommages dans leurs locaux résultant de débordements d'effluents causés par un dysfonctionnement du service public.

- Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau (P252):

Années	2010	2011	2012
Nombre de points noirs du réseau	2	2	2
Longueur du réseau	40	40	40
Taux de débordement d'effluents	5.00%	5.00%	5.00 %

Points noirs : pente insuffisante dans le secteur de la rue Pellieux et de la rue de Normandie à Ailly Sur Noye.

- Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées (P253) :

Années	2010	2011	2012
Longueur de canalisations renouvelées (en km)	0	0	0
Longueur du réseau (en km)	40	40	40
Taux de débordement d'effluents	0.00%	0.00%	0.00 %

- Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées (P201)

Années	2010	2011	2012
Nombre d'abonnés potentiels de la zone desservie par le service d'assainissement collectif	1 445	1 445	1 445
Nombre d'abonnés potentiellement desservies	1 439	1 439	1 439
Taux de desserte	99.58%	99.58%	99.58%

Secteurs non raccordables : petit chemin de Moreuil, chemin des grives, extrémité chemin de l'auge, rue de l'Abreuvoir à Ailly Sur Noye... soit 6 abonnés.

- Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006 (P203) : conforme avec l'arrêté de la nouvelle station
- Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006 (P204) : conforme avec l'arrêté de la nouvelle station
- Conformité de la performance des ouvrages d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006 (P205) : conforme avec l'arrêté de la nouvelle station
- Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif : environ 3172 habitants en 2012

3.3 INDICATEURS FINANCIERS

Le tarif de l'assainissement a été voté par le conseil syndical le 23 février 2012. Il est composé des éléments suivants :

- Une partie fixe : le forfait boîte de branchement
- Une partie proportionnelle : la base de cette redevance est assise sur la consommation d'eau potable constatée à l'année au compteur
- La redevance prélevée pour le compte de l'Agence de l'Eau Artois Picardie :
 - ◆ La redevance modernisation des réseaux
- L'application du taux de TVA à 7 % perçue pour le compte de l'Etat.

- **Facture type :**

2012	PU	MONTANT HT pour 120M3	TAUX	TVA	TTC
Modernisation des réseaux	0.240	28.80	7 %	2.02	30.82
Assainissement	1.23	147.60		10.33	157.93
Boîte de branchement	25.22	25.22		1.77	26.99
TOTAL		201.62		14.12	215.74

Prix du service en assainissement au m3 pour 120 m3 = 1.68 € HT soit 1.80 € TTC

(La moyenne sur le bassin Artois-Picardie s'établit en 2012 à 2.10 € HT soit 2.25 € TTC)

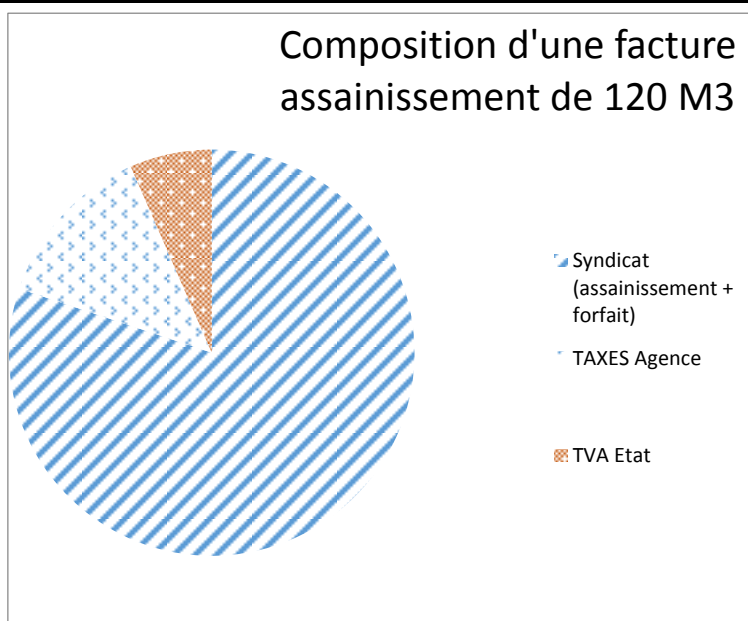
(Source enquête 2012 de l'Agence de l'eau Artois Picardie)

- **Evolution du prix TTC du service au m3 pour 120m3 :**

Années	2010	2011	2012	Ecart entre 2012 et 2011	Evolution en %
Redevance assainissement	1.05	1.20	1.23	0.03 €	2.50 %
Boîte de branchement	20.35	24.16	25.22	1.06 €	4.39 %
Redevance modernisation des réseaux	0.22	0.23	0.24	0.01 €	4.35 %
Prix HT au m3 pour 120 m3	1.44	1.63	1.68	0.05 €	2.99 %
Prix TTC au m3 pour 120 m3	1.52	1.72	1.80	0.08 €	4.46 %

• **Composition de la facture :**

Type	Montant	Part
Syndicat (assainissement + forfait)	172,82	80,11%
TAXES Agence	28,80	13,35%
TVA Etat	14,11	6,54%
TOTAL	215,73	100,00%



Montant de la facture HT en assainissement revenant à la collectivité (sans les taxes):

Années	2010	2011	2012
Montant de la part variable revenant à la collectivité (pour 120m3)	126,00	144,00	147,60
Montant annuel HT de la part fixe revenant à la collectivité	20,35	24,16	25,22
Montant HT de la facture de 120m3 revenant à la collectivité	146,35	168,16	172,82

• **Présentation des recettes réelles d'exploitation du budget assainissement :**

EAU	Recettes réelles d'exploitation		CA 2012	Ecart	Evolution
	CA 2010 pour rappel	CA 2011			
Assainissement	151 723	165 237	156 535	-8 702	-5,27%
Branchement assainissement	28 186	34 546	36 445	1 899	5,50%
Modernisation des réseaux	30 480	30 505	30 518	13	0,04%
Prime d'épuration	6 016	21 107	20 957	-150	-0,71%
Produits divers de gestion courante	0	1 175	420	-755	-64,26%
TOTAL	216 405	252 570	244 875	-7 695	-3,05%

• **Montant financier des travaux engagés :**

Description des travaux	Montant HT
Entretien et réparation	17 588.28 €
Création de branchements	7 955 €
Réhabilitation de la station d'épuration	Payé :
Montant des marchés :	52 537 €
Station d'épuration + bassin d'orage : 2 771 713 €	

4. COMMUN

4.1 INDICATEURS FINANCIERS

	EP	ASS	COMMUN
encours de la dette au 1er janvier 2012 sans intérêt	370 594	1 785 028	2 155 622
Montant remboursé durant l'exercice	89 247	63 281	152 528
Dont en capital	25 000	50 825	75 826
Dont en intérêt	966	12 455	13 421
Encours de la dette au 31 décembre 2012	345 594	1 734 203	2 079 797

- **Durée d'extinction de la dette (P153) :**

Années	2011 Pour rappel	2012
Encours total de la dette	1 542 791	2 079 797
L'épargne brute annuelle	158445	122 159
TOTAL (en année)	10	17

Règle de calcul : **Encours total de la dette contractée divisé par l'épargne brut annuelle** ((recettes réelles (vente eau, travaux) – dépenses (coûts d'exploitation HORS amortissement – remboursement des intérêts)).

L'augmentation de la durée d'extinction de la dette s'explique par la souscription de l'emprunt de 1 000 000 € pour financer la nouvelle station d'épuration.

- Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente (P257) :

Années	2010	2011	2012
Montant total des impayés au 31/12/N et avant	185 841	89 444	106 787
Montant des factures TTC N-1	374 943	468 016	495 733
TOTAL	49.57%	19.11%	21.54 %

- Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité (P109) :

Années	2010	2011	2012
Montant versé à un fond de solidarité	0	0	0
abandons de créance	0	0	0
Volume consommé comptabilisé	153 245	146 865	136 986
Coût par m3 de la solidarité	0.00	0.00	0.00